



Première formation

SATISFACTION



COLLECTIF



© photo : Emilie Doussin ADEARI



Organisme de formation
n°24410107341

MARAÎCHAGE : COMPRENDRE SON SOL POUR FAVORISER LE VIVANT



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre le sol comme un milieu vivant pour observer, diagnostiquer et améliorer durablement sa fertilité.



PROGRAMME

Matin

Comprendre le sol comme un milieu vivant et interpréter ses analyses pour évaluer sa structure, sa nutrition et son activité biologique.

- Fonctionnement et santé du sol : structure, nutrition minérale et activité biologique.
- Interprétation des analyses de laboratoire

Après-midi

Réaliser un diagnostic de sol et proposer des leviers adaptés pour en améliorer la fertilité.

- Observation de l'enracinement, la structuration, le comportement hydrique du sol, l'activité biologique.
- Diagnostic
- Propositions d'entretien ou d'amélioration de la fertilité incluant la gestion des amendements, les couverts et le travail du sol



MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques par l'intervenant
Échanges dynamiques entre participant-es
Visites de parcelles et examen de profils culturaux



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Test sous forme de quizz individuel



INTERVENANT-E-S

Jean Pierre Scherer, formateur agronome
Margot Rozan, formatrice en agriculture paysanne

PUBLIC

Maraîchers et maraîchères de l'Indre et des départements limitrophes intéressés-es par les pratiques de non travail du sol

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis de connaissances ou de pratiques n'est exigé pour cette formation

DURÉE DE LA FORMATION

7h00

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

27 janvier 2026

9h30 - 17h30

Lieu à confirmer

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Margot Rozan - animatrice à l'ADEARI
installation-ciap@adeari.fr
06 01 73 76 32

€ TARIF

266 €

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeur·rices à jour de leur cotisation.



AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.
Pour consulter nos conditions générales d'utilisation, cliquez sur ce lien :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/car3_cgu-adear_centre-vl-v4-22102021.pdf

Pour en savoir plus, contactez-nous !



installation-ciap@adeari.fr



06 01 73 76 32



Porté par :

ARDEAR
CENTRE
VAL DE LOIRE

Avec le soutien de :

